Lundi 9 novembre 2027

Conseil municipal du lundi 9 novembre : ce qu'il fallait retenir

De l'accès aux soins à la petite enfance, de la solidarité au sport, en passant par la valorisation du patrimoine, le conseil municipal du 9 novembre a abordé plusieurs enjeux qui touchent directement le quotidien des Nîmois. Au programme : les premières étapes d'une mutuelle communale, la création d'une crèche à vocation sociale, l'avenir du musée du Vieux Nîmes, mais aussi un soutien renforcé aux acteurs sportifs et aux communes sinistrées. Le Conseil a également acté l'abandon du projet d'aménagement du Mas Lombard, devenu incompatible avec les contraintes hydrauliques et environnementales du site.

Accès aux soins : la Ville de Nîmes lance une démarche pour créer une mutuelle communale

Face aux difficultés d'accès aux soins et à la précarité d'une partie de la population, la Ville de Nîmes souhaite favoriser l'accès à une complémentaire santé pour tous. À Nîmes, 28,8 % des habitants ayant recours aux soins bénéficient de la Complémentaire santé solidaire, contre 16 % dans le Gard, tandis que le taux de pauvreté atteint 32,4 %. Pour répondre à ces enjeux et lutter contre le renoncement aux soins, la Ville propose de lancer un appel à partenariats en vue de mettre en place une mutuelle communale, afin de proposer aux Nîmois une offre de complémentaire santé accessible et adaptée à leurs besoins.

Petite enfance : un nouvel établissement d'accueil à vocation sociale de 25 places au Mont Duplan

La Ville de Nîmes accompagne la création d'un établissement d'accueil du jeune enfant de 25 places sur le secteur du Mont Duplan, en partenariat avec la Fondation « 1000 jours pour grandir », la CAF, l'Etat et l'association Samuel Vincent, qui en assurera la gestion. Le projet proposera un soutien personnalisé adapté aux besoins de chaque famille avec un accueil de qualité, un encadrement renforcé et une équipe pluridisciplinaire et sera appuyé par une recherche évaluative. Elle aura pour objectif de favoriser le développement et l'éveil des tout-petits, de soutenir la parentalité et de préparer leur entrée dans le parcours scolaire. Implanté sur une parcelle municipale, à proximité de l'ALSH et de l'école de la Calandreta, cet établissement pilote devrait ouvrir en septembre 2027.

Lundi 9 novembre 2027

Sport : 300 000 € de subvention à l'USAM pour ses actions d'intérêt général
La Ville de Nîmes attribue une subvention de 300 000 € à la SAS USAM Nîmes Gard au titre de l'année 2026. Au-delà de son engagement sportif et de son ancrage local, le club mène un programme d'actions éducatives et sociales mobilisant joueurs et encadrement autour du handball. Ces initiatives permettent notamment de favoriser la pratique sportive, l'intégration et la cohésion sociale, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux quartiers et aux publics éloignés du sport. Une convention entre la Ville et le club précise les modalités de mise en œuvre de ces missions d'intérêt général, autour de la formation, des actions d'éducation, et de prévention pour la sécurité du public comme de la violence dans les enceintes sportives.

Solidarité avec les communes touchées par les incendies : la Ville de Nîmes apporte une aide de 20 000 €
Face aux incendies d'une ampleur exceptionnelle qui ont frappé plusieurs départements français depuis le début de l'été, la Ville de Nîmes souhaite apporter son soutien aux collectivités sinistrées. Elle propose ainsi de verser un don de 20 000 € au fonds de soutien d'urgence créé par l'Association des maires de France (AMF), afin de contribuer aux opérations d'urgence, à la reconstruction et à l'accompagnement des populations touchées.

Musée du Vieux Nîmes : un projet scientifique et culturel pour préparer sa future réhabilitation
Le Conseil Municipal valide le projet scientifique et culturel (PSC) du musée du Vieux Nîmes, première étape d'un projet de réhabilitation et d'agrandissement. Ce document définit les grandes orientations d'un musée d'histoire et de société accordant une place centrale à l'épopée textile qui a marqué Nîmes et sa région. Il pose les bases d'un projet qui pourrait s'accompagner d'une rénovation complète du site, d'une meilleure valorisation des collections et d'un parcours de visite repensé pour replacer les habitants et les visiteurs au cœur de l'expérience muséale. Il servira de référence aux futures études de programmation architecturale et muséographique.

Mas Lombard : la Ville met fin au projet de ZAC en raison de contraintes hydrauliques et environnementales
La Ville de Nîmes prononce la suppression de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Mas Lombard, un projet de nouveau quartier lancé en 2013 qui prévoyait la construction d'environ 1 210 logements, dont 25 % de logements sociaux, ainsi que des commerces, des équipements publics, un groupe scolaire et six hectares dédiés à l'agriculture urbaine. Les études hydrauliques menées dans le cadre du projet et les échanges avec les services de l'État ont mis en évidence des incompatibilités

majeures avec le Plan de prévention des risques d’inondation (PPRI) et les exigences environnementales. Ces contraintes ne permettent plus d’envisager sa réalisation dans les conditions initialement définies. En conséquence, la Ville met fin à cette opération d’aménagement et engage parallèlement, avec le concessionnaire, les démarches nécessaires à la résiliation du contrat.

Contact Presse :
Isabelle Lécaux
Directrice de la communication
Ville de Nîmes
04 66 76 72 56
isabelle.lecaux@ville-nimes.fr